

IPAG: collaboration interprofessionnelle pendant l'année du singe

Gert Printzen

Dr med., membre du Comité central de la FMH, responsable du département eHealth – informatique et documentation médicales, président IPAG EPD



Hier, aujourd'hui était encore demain. En décembre 2015, le groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (IPAG EPD) – regroupant pharmasuisse, l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI), ChiroSuisse, l'Association suisse des ergothérapeutes (ASE), l'Association suisse des diététicien-ne-s diplômé-e-s ES/HES (ASDD), physioswiss et la FMH – a franchi une nouvelle étape importante: les huit organisations professionnelles ont remis à eHealth Suisse leurs rapports sur la *cybermédication* et l'*eToC* (Transition of Care), dénommé initialement *rapport de sortie électronique*. Dès la première séance en avril 2014, le groupe de pilotage de l'IPAG EPD avait demandé à ses groupes de travail de commencer les travaux sur les contenus de ces deux sujets complexes, la cybermédication et l'eToC, conformément aux priorités énoncées par eHealth Suisse. Depuis, les représentants des différents groupes professionnels se sont penchés sur ces questions dans deux groupes de travail. Grâce à leur mobilisation et à leur engagement, il existe désormais deux rapports développés et soutenus conjointement par huit organisations professionnelles nationales.

Médication et rapport de sortie: huit organisations professionnelles coordonnent leurs exigences en matière de cybersanté.

Le travail sur ces rapports, qui pour l'IPAG sont encore «en chantier», sera poursuivi en étroite coopération avec eHealth Suisse, en particulier du point de vue technique. Pour cela, il s'agit de mettre sur pied un groupe d'accompagnement, de déterminer avec des experts (externes) le format d'échange électronique, de préparer l'audition publique – ce qui inclut l'approbation des documents requis – et, après l'audition, d'évaluer les résultats par le groupe d'accompagnement. L'objectif ambitieux pour 2016 consiste à finaliser la version révisée des deux documents pour ensuite les adopter en recommandation nationale.

Les séances conjointes de ces derniers mois ont contribué à une meilleure connaissance mutuelle des processus de travail des différents groupes professionnels, favorisant de ce fait la compréhension des exigences de chacun pour des soins de qualité élevée au bénéfice des patients. De plus, ces rencontres ont également mis en évidence l'importance grandissante d'une communication claire entre les différents groupes professionnels impliqués dans le traitement du patient, en raison notamment de la spécialisation et de la complexité

L'IPAG EPD continue de porter les attentes des différentes professions de la santé dans le débat national sur la cybersanté.

croissante des traitements. Dans ce contexte, nul doute que les outils électroniques peuvent offrir une aide précieuse – à condition qu'ils soient centrés sur les patients et adaptés aux nécessités du quotidien. Dès lors, l'IPAG EPD s'était fixé pour mission principale d'identifier et de coordonner les attentes et les exigences des différents groupes professionnels et de les réunir autour d'une solution soutenue par tous.

Grâce à ce premier projet interprofessionnel de l'IPAG, les organisations impliquées ont réussi à prêter leur concours de manière active, pratique et concrète au développement de la cybersanté et posé les jalons de la collaboration interprofessionnelle dans cet environnement électronique. Cette coopération fructueuse s'est conclue pour l'IPAG EPD par la décision commune de poursuivre activement son engagement dans le domaine de l'eHealth et de promouvoir tout aussi activement le dossier électronique du patient, considéré comme un instrument essentiel pour soutenir des processus thérapeutiques interdisciplinaires centrés sur les patients.

Selon l'horoscope chinois, 2016 est l'année du singe – une année prétendument vivante, progressiste et optimiste, au cours de laquelle l'engagement devra être récompensé. Attelons-nous-y et voyons ce qu'il en sortira. Demain, aujourd'hui sera déjà hier.